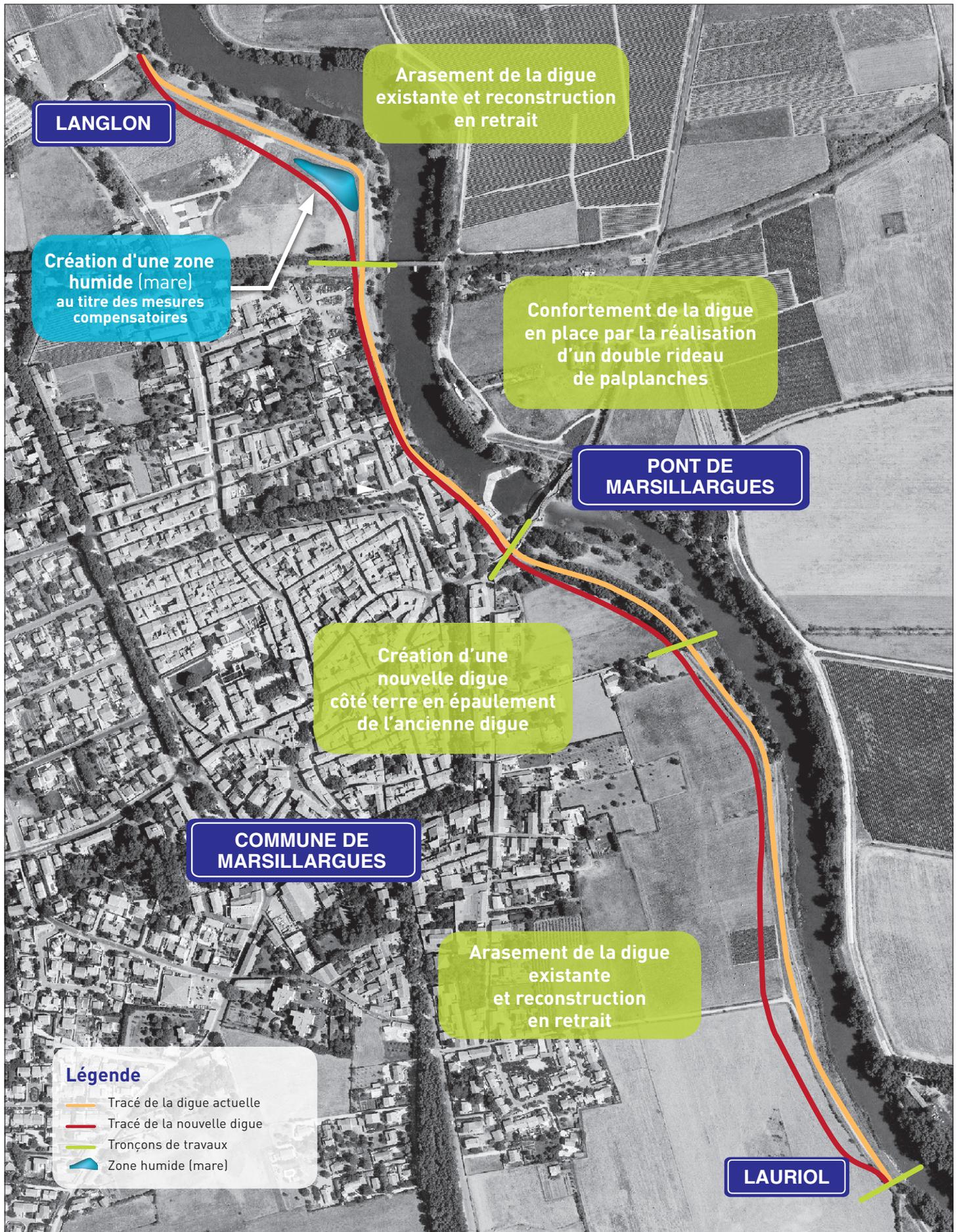


# TRAVAUX - MARSILLARGUES

Confortement de la digue classée B - 1,8 km  
(anciennement Intéressant la Sécurité Publique)



# CONFORTEMENT DE LA DIGUE CLASSÉE B

(ANCIENNEMENT INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE)

MARSILLARGUES - 1,8 KM

Suite aux crues dramatiques de 2002, l'étude Villetelle-la-mer a permis d'identifier sur l'ensemble du bassin versant du Vidourle, les zones de surverse et zones déversantes (points bas des digues de protection) soumises à de forts risques d'érosion des digues et donc de brèches, nécessitant ainsi un confortement.

Après la création de la digue ISP de St Laurent d'Aigouze, les travaux de confortement de la digue ISP de Lunel, le

confortement des zones de surverse de la digue déversante de Gallargues-le-Montueux, l'EPTB Vidourle s'attaque à un nouveau projet inscrit dans le plan Vidourle et validé par les experts de l'ICAT :

**Le confortement de la digue de 1<sup>er</sup> rang de Marsillargues pour un investissement de 5,1 millions d'euros.**

**Localisation : depuis le cimetière jusqu'au secteur Lauriol soit un linéaire de 1 800 m.**

## DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif de cet aménagement consiste à renforcer les points bas afin qu'ils supportent au mieux la surverse.

Plusieurs principes de confortement ont été retenus en fonction des tronçons :

**1- Amont de la voie SNCF :** Recul de la digue (démontage de la digue existante et reconstruction en retrait)

**2- entre le pont SNCF et le pont Boulet :** confortement par rideaux de palplanches\* sur 320m

**3- Après le pont Boulet :** confortement par recul de digue

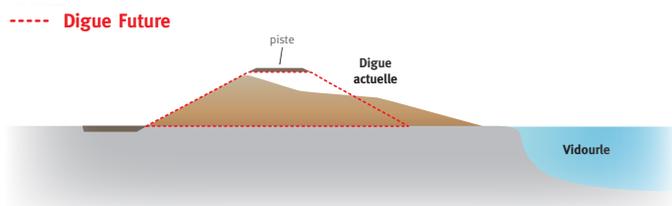
\*Palplanches : structures métalliques de 60 cm de large sur 12 mètres de profondeur, qui sont mises en terre en pied de digue et accrochées les unes aux autres.

## PARTICULARITÉ

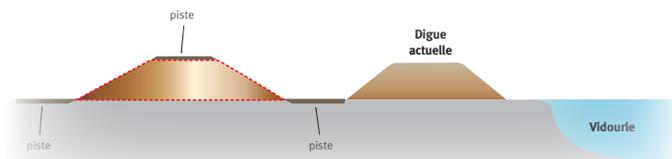
La présence d'une conduite de gaz dans le corps de la digue va nécessiter une surveillance et vigilance particulière lors du battage des palplanches, notamment grâce à la mise en place de moyens de contrôle spécifique pour le suivi des vibrations.

## TROIS PRINCIPES DE CONFORTEMENT

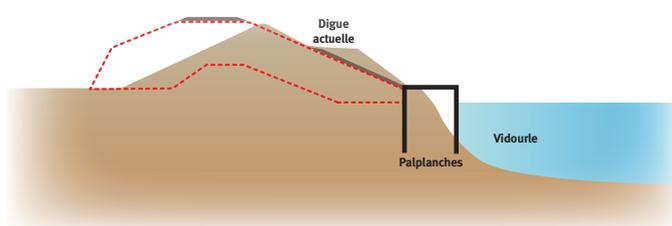
1/ Confortement et élargissement de la digue en place



2/ Confortement par reconstruction de la digue en retrait



3/ Confortement de la digue par la mise en place de palplanches



Montant total de l'opération (travaux + acquisitions foncières + études)

**5 100 000 € HT**

Durée des travaux de confortement des zones de surverse : Avril 2012 > Novembre 2013.

	<b>Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle</b> Etablissement Public Territorial de Bassin			
<b>Travaux : Commune de Marsillargues</b> <b>Confortement de la digue urbaine "classée B"</b>				
<b>5 100 000 € HT</b>				
Maître d'ouvrage : <b>Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle</b>				
Maître d'œuvre : <b>ISL</b>				
Entreprises : <b>Berthouly</b> , <b>SNGC</b> , <b>La Compagnie des Forestiers</b> , <b>DFC Battage</b>				
Coordonnateur SPS : <b>Elyfec</b>				
Financement :				
Etat 40%	Région 30%	CG Hérault 15%	CG Gard 10%	SMD 5%
Montant Total de l'opération : <b>6 099 600 € TTC</b>				